



Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Nord et limitrophes... France et Belgique... Etranger: Tarif A... Tarif B...

ANNONCES... REDACTION...

ROUBAIX: 63 à 71, Grand-Rue, Tél. 34 et 1906. Int. 7. 6.
TOURCOING: 33, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE: 3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS: 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09 49.

CHEQUES POSTAUX 87 LILLE

Visitez la Belgique
Des Expositions Universelles
à ANVERS-LIÈGE
Expositions d'Art Belge
à BRUXELLES
De Fleurs à GAND
OFFICE DES CHEMINS
DE FER BELGES
32, Rue Richelieu, 32
PARIS (1^{er})
M. VALCKE
61, Rue de la Gare, 61
ROUBAIX
Cartes de circulation
de 5 et de 15 jours.

Le Nord a parlé

LA POLITIQUE DE COLLABORATION FRANÇAISE TRIOMPHE

Le scrutin qui envoie M. de la Grange au Sénat est celui que nous attendions du Nord.

Par la brillante élection du candidat de Concentration républicaine, il est prouvé qu'il existe dans notre département, aussi bien au suffrage restreint qu'au suffrage universel, une majorité pure de toute compromission et nettement affirmée en faveur de la politique de collaboration française que représente le gouvernement de M. Tardieu.

C'est une constatation qui doit être retenue pour l'avenir.

Au-dessus des nuances d'opinion, la voix des électeurs du Nord qui ne veulent pas le suicide de notre pays va d'instinct à cette idée de la paix entre Français, condition indispensable de la paix extérieure et de la prospérité nationale sans laquelle il n'est pas d'amélioration possible de la vie sociale.

Instaurée par leur jugement naturel et par la leçon des événements ils rejettent le socialisme dans le domaine de la chimère et regardent le communisme, toujours en baisse, comme un fétu.

C'est une idée qui triomphe aujourd'hui.

Le nouveau sénateur du Nord apporte à la Haute-Assemblée une force jeune et cependant expérimentée, une souple intelligence et une ardente volonté de travailler au bien général.

On peut s'attendre à ce que M. de la Grange tienne au Sénat une place digne du Nord qui vient de lui donner sa confiance avec un si bel élan.

La réorganisation du marché en banque

Sans vouloir retirer au marché en banque le caractère de liberté qui lui est assuré, le ministre des Finances a pensé qu'il avait le droit et le devoir de demander que les statuts et les règlements de ce marché fussent au public comme les autres.

Sur son initiative, les représentants qualifiés des deux syndicats de marché en banque ont mis sur pied une nouvelle organisation, comportant unité de direction, renforcement de la discipline et du contrôle et sécurité pour la clientèle. Cette organisation a été approuvée par les deux Chambres syndicales: elle sera soumise dans le courant de décembre aux assemblées générales pour pouvoir entrer en vigueur au début de 1931.

Voici les traits caractéristiques de cette nouvelle organisation: les deux syndicats des banquiers à terme et des banquiers au comptant sont fondus en un syndicat unique; un capital minimum est exigé des maisons adhérentes, un secrétaire général indépendant exercera un contrôle obligatoire sur les opérations avec l'aide d'experts-comptables; un fonds commun sera créé pour garantir la bonne fin des opérations au comptant et à terme.

Un fantôme casqué dans une salle de danse!

Londres, 16 novembre. — Un incident curieux s'est produit au théâtre de Covent-Garden qui est en ce moment transformé en dancing.

M. Hermann Darewski et trois musiciens de son orchestre jouaient devant une salle comble, une valse viennoise. Soudain, M. Darewski s'aperçut que deux des tambours s'étaient arrêtés de jouer et regardaient avec une expression de terreur vers le plafond de la salle.

Le chef d'orchestre aperçut alors distinctement une ombre étrange qui se mouvait au-dessus des têtes des danseurs. Le fantôme était casqué et s'avancait lentement au-dessus des danseurs pour se fondre dans la muraille.

L'apparition avait duré, paraît-il, une dizaine de secondes. Les musiciens, terrifiés, s'étaient arrêtés de jouer, mais personne dans l'assistance ne s'était rendu compte de l'événement.

Comme on le voit, les Anglais qui sont pourtant gens réalistes, continuent de croire aux fantômes.

Pour l'Exposition coloniale



LE VILLAGE LACUSTRE QUI A ÉTÉ CONSTRUIT À VINCENNES EN VUE DE L'EXPOSITION DE 1931

Le Congrès national du Parti démocrate populaire à Paris

Paris, 16 novembre. — La troisième journée du Congrès national du Parti démocrate populaire qui se tient à Paris, s'est ouverte ce matin, par une réunion du Conseil national du parti, sous la présidence de M. Desgrées du Lou, vice-président de la Commission exécutive.

Après une dernière séance de travail consacrée à la discussion d'un certain nombre de vœux et motions présentés par les Fédérations départementales du parti, un banquet de cinq cents couverts a réuni le congrès, c'est sous la présidence de M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, président de la Commission exécutive du parti.

Des toasts ont été portés par les candidats du parti aux récentes élections législatives parisiennes.

Le Congrès a adopté une déclaration sur la politique générale dont voici les principaux passages:

« Le Parti, fidèle à ses déclarations antérieures et à son esprit de collaboration entre les partis républicains, résolu à donner à l'action politique une allure conforme aux aspirations générales nouvelles, approuve son groupe parlementaire de donner son concours au gouvernement Tardieu-Briand.

« Il déplore que l'action du gouvernement soit contrariée par l'attitude équivoque tant de ceux qui, tout en affirmant qu'ils approuvent sa politique, votent contre lui, que de ceux qui, votant pour lui, combattent cette même politique dans le pays.

« Le Parti démocrate populaire a salué avec joie le vote définitif, par la presque unanimité des deux Chambres, de la loi des assurances sociales.

« Fidèle à ses déclarations antérieures, il considère que, pour assurer une plus juste rémunération du travail, le vote de la loi des assurances sociales doit être complété par la généralisation des allocations familiales, tout employeur étant légalement tenu d'adhérer à une caisse de compensation, conformément à la proposition de loi déposée par le groupe parlementaire. Une fois de plus, il réclame pour les travailleurs le bénéfice de congés payés.

« Des graves récentes ont montré l'insuffisance de notre législation sur la conciliation et l'arbitrage dans les conflits collectifs. La loi du 26 juillet 1925 a institué des Chambres de métiers destinées à donner à l'artisanat une organisation représentative. Profondément attaché à la défense des intérêts de l'artisanat, le Parti démocrate populaire regrette que, jusqu'ici, cette loi n'ait reçu qu'une application timide et tout à fait insuffisante.

« Au point de vue économique, la situation privilégiée de notre pays est due, pour une large part, à l'équilibre de sa production agricole et industrielle. Il faut maintenir cet équilibre et donc résoudre le problème agricole.

« Le Congrès se prononce pour le vote de la mise à exécution du plan national élaboré par le gouvernement. Le Parti approuve la politique d'amortissement qui doit permettre, à longue échéance, un important allègement de la dette nationale.

« Décidé, toutefois, à réduire sans délai dans toute la mesure du possible, les charges qui pèsent sur les contribuables, il estime qu'on ne saurait légitimement négliger l'occasion qu'apporte à cet égard, la possibilité de conversion de la fraction de la dette publique. Il affirme corrélativement la nécessité d'accorder, sous forme de déterminés, des compensations aux petits rentiers victimes des circonstances.

« La situation extérieure, telle qu'elle résulte des événements de ces derniers mois et notamment de la hèvre nationaliste fasciste qui semble gagner de proche en proche tous les continents de la paix, est assurément sérieuse. Il serait absurde, cependant, d'en exagérer les dangers comme d'en négliger la gravité.

« Le Parti démocrate populaire reste fidèle sans réserve à la trilogie de la sécurité, de l'arbitrage et du désarmement, telle qu'elle a été interprétée depuis cinq ans, dans les gouvernements successifs de la France, par son ministre des Affaires étrangères. Il rappelle que le respect des traités, le désarmement moral et l'harmonisation des économies nationales sont des conditions et des garanties essentielles de la sécurité.

« La paix durable et le désarmement moral exigent l'avènement d'une Europe organisée.

« Le Parti démocrate populaire approuve l'initiative du gouvernement français qui, au cours de la dernière session de la Société des Nations, a précisé son point de vue sur la nécessité et les possibilités d'une union européenne. »

M. DE LA GRANGE EST ÉLU SÉNATEUR DU NORD



DEUX VUES PRISES PENDANT LE DÉPOUILLEMENT (Photo J. de R.)



L'ANIMATION DEVANT LES TABLES D'AFFICHAGE À L'ENTRÉE DE LA PRÉFECTURE (Photo J. de R.)

	1 ^{er} TOUR	2 ^e TOUR
Inscrits	2.608	2.608
Votants	2.605	2.596
Suffrages exprimés	2.595	2.583
Majorité absolue	1.298	1.292
Divers	2	
Blancs ou nuls	1	13
M. A. DE LA GRANGE, républicain ELU	1.255	1.338
M. LEBAS, socialiste.	936	1.143
M. TETE, radical-socialiste.	292	6
M. DELOURME, communiste.	102	92
M. SAROT, socialiste-communiste.	8	

La matinée

Dès 8 heures du matin le scrutin est ouvert dans la grande salle des fêtes de la Préfecture où les délégués sénatoriaux arrivent de plus en plus nombreux.

Près de la grille de la Préfecture, un large panneau est couvert d'affiches multicolores où les candidats manifestent leur profession de foi. Seul M. Delourme, le candidat communiste, n'a pas fait apposer de déclaration.

Quelques attroupements se forment près des affiches, puis les délégués montent le majestueux escalier de la Préfecture pour accéder à la salle des fêtes où l'animation sera particulièrement intense aux dernières heures de la matinée.

M. de la Grange, facilement reconnaissable à sa haute stature, serre de nombreuses mains amies.

M. Lebas, très entouré, discute tête à tête avec un milieu d'un groupe d'amis.

C'est sur ces deux noms surtout que se porte la cote avec un avantage marqué pour le candidat de la Concentration républicaine.

Nous avons noté parmi les nombreux délégués venus accomplir l'une des obligations de leur mandat — car, ne l'oublions pas, le cas de force majeure est seul admis pour faire défaut — MM. Loucheur, Lierman, Destailleur, Nicolle, Ed. Ronssel, de Montalembert, Inghele, etc.

À 10 heures, quelques délégués communistes tentent de faire une affiche; ils sont vite rappelés à l'ordre.

À 11 h. 25, le président du bureau annonce que la cote est proche.

À 11 h. 30, les opérations sont terminées et le dépouillement du scrutin commence. Autour des bureaux se presse une foule un peu nerveuse mais muette qui contient son impatience, penché sur les feuilles où s'alignent les batillons minuscules des bâtonnets fatigués.

Bientôt, une à une, les feuilles d'inscription sont portées au bureau central qui siège sur une estrade qu'entourent les délégués qui, crayon et carnet en main, se livrent à un petit jeu passionnant des pronostics. On remarque M. Loucheur appuyé sur la rampe, près du bureau et notant au passage les moindres renseignements.

Sur les dix bureaux il fallait que le candidat, pour être élu, obtint une moyenne d'à peu près 130 voix par urne.

Or, les votes portés sur le nom du candidat de tête, M. de la Grange, donnent: 108, 134, 124, 125, 113, 140, 130, 124, 128, 129.

Pour M. Lebas: 108, 96, 94, 92, 98, 78, 93, 94, 93, 90.

Le ballottage que l'on présentait fut confirmé, lorsque le président annonça à 12 h. 20 les chiffres officiels que nous donnons ci-dessus.

La foule s'écarte sans manifester sa satisfaction ou son mécontentement, elle s'attendait déjà depuis quelques minutes à l'éventualité d'un ballottage.

Il y aura donc un second tour qui s'ouvrira

LETRE DE BRUXELLES

La Brabançonne

BRUXELLES, 16 NOVEMBRE 1930

Au lendemain de l'armistice et pendant près de trois mois, Bruxelles fut en fête. La ville journalière de drapageur, de tentures, de fleurs et de lampions. L'enthousiasme était extraordinaire, il ne se passait point de soirées sans cortèges soit militaires, soit civils. Chaque quartier avait le sien. A tous les carrefours, des sociétés de musique donnaient des concerts. Il suffisait qu'une poignée d'hommes, un grand drapeau tricolore déployé, se mit en branle pour qu'une foule grossissante les suivît; et c'était alors dans les rues un gai tumulte de voix enthousiastes chantant la « Brabançonne », la « Marseillaise », la « La Madelon », la « Vers l'Avenir ».

Des premiers jours de la dédicence, on vit surgir sur toutes les places publiques, avec l'encouragement des autorités; des statues, des groupes, des monuments allégoriques en plâtre et en stuc. Des sculpteurs et architectes les avaient conçus, réalisés et érigés en quelques jours. C'était de l'improvisation artistique et toutes ces productions en avaient les qualités et les défauts. Les défauts surtout. Une œuvre d'art peut se concevoir en un éclair. Sa réalisation exige du temps et des efforts. Ici, on avait été vite. L'enthousiasme populaire ne demandait que cela. La foule admirait ces ébauches patriotiques qui interprétaient ses sentiments. Et autour d'elles, se déroulaient d'incessantes manifestations.

Une de ces statues, cependant, frappa particulièrement la multitude, non seulement par le mouvement et la vie qui l'animaient, mais par son fini réellement remarquable. On se trouvait devant une œuvre dont l'idée avait été mûrie et la réalisation poursuivie avec un soin méticuleux. Ce n'était point ici, de l'improvisation. C'était le fruit, on le sentait, d'un long travail du cœur, de l'intelligence et des mains. On sut, par la suite, que la statue avait été réalisée, en cachette, pendant la guerre.

C'est une femme superbement modelée, faisant flotter au-dessus d'elle un drapeau frémissant. Elle marche, forte, puissante, irrésistible, le bras gauche étendu et chantant à pleine voix la « Brabançonne », elle-même, vibrante incarnation du chant national. Sur le socle, d'ailleurs, le sculpteur, Charles Samuel, avait inscrit les mots qui l'avaient lui-même inspiré et qui sont le refrain de l'hymne belge: « Le Roi, la Loi, la Liberté! »

On fit à l'œuvre les honneurs de la Grande-Place de Bruxelles. Autour d'elle, l'excitation patriotique se débâta. Elle incarnait si bien l'âme nationale, que l'on décida de l'ériger sur une des places de la capitale.

On fit à l'œuvre les honneurs de la Grand-arrondissement pas à pas. On se désintéressa de l'œuvre de Charles Samuel. Il fallut l'opiniâtreté de la « Ligue pour la Défense de la Langue française », des « Amis de la Langue française » et de son président, M. Flaminck, pour que l'œuvre pût être menée à bonne fin. Et aujourd'hui, la « Brabançonne » a été inaugurée par le prince Léopold, place Surtout de Chokier, à quelque cent mètres du Soldat inconnu.

Ainsi est matérialisée, avec maîtrise, le chant dans lequel, depuis la guerre surtout, la Patrie s'est, en quelque sorte, incorporée pour manifester sa volonté de vivre, pour le Roi, la Loi, la Liberté.

S...

Le général Boquet a remis hier à Lille un drapeau à la section du Nord des Combattants volontaires



A droite: LE GÉNÉRAL BOQUET, COMMANDANT LA 1^{re} RÉGION, REMET LE DRAPEAU. A gauche: LE NOUVEAU DRAPEAU. (Photo J. de R.)

La belle manifestation qui s'est déroulée hier à l'occasion de la remise et de la bénédiction du drapeau de la Fédération des Combattants volontaires marque certainement une nouvelle étape dans le développement de cette société.

Le matin, à 11 h. 15, sur la Grand-Place de Lille, M. le général Boquet, commandant la 1^{re} région, a procédé à la remise solennelle du drapeau au président de la section du Nord, M. Barbe. Dans l'assistance on notait: M. Couet, député du Nord; M^{lle} Léonie Vanhoutte, chevalier de la Légion d'honneur; le général Bossu; M. Bathiet, président de la Fédération nationale des combattants volontaires; le commandant Ribon.

L'arrivée du général Boquet fut saluée par la musique du 43^{ème} R. I. En une brève allocution, le général commandant la 1^{re} région dit combien il était heureux de remettre un drapeau à une phalange de braves comme celle des combattants volontaires. Il leur dépendait d'être toujours prêts à le défendre, s'il le fallait.

Les Combattants volontaires, précédés de la musique du 43^{ème} R. I. se rendirent ensuite au monument aux morts, où le général leur président déposa une gerbe de fleurs. Puis il gagnèrent l'église Saint-Etienne où une messe, présidée par S. E. le cardinal Liénart, fut célébrée pour les combattants volontaires tombés au champ d'honneur.

L'allocution de circonstance fut prononcée par le R. P. Plus qu'il développa dans un très beau langage cette pensée que les combattants volontaires ne pourraient avoir de plus haut modèle que le Christ qui s'est volontairement offert pour le salut du monde.

Après le sermon, le Cardinal procéda à la bénédiction du drapeau de la section. A l'issue de la messe, un vin d'honneur fut servi au siège de la section, au Café Français, Grand-Place, où M. Barbe souhaita la bienvenue à tous les membres présents et remercia M. Couet pour les récompenses qu'il a obtenues pour les Combattants volontaires.

A 14 h., un banquet eut lieu à la Salle de l'Orphelin, rue de l'Orphelin.

LE RAID DE BOSSOUTROT

Oran, 16 novembre. — A 10 heures, les artilleurs Bossoutrot et Rossi qui se sont envolés hier pour battre les records du monde de durée et de distance, totalisant 28 heures de vol et avaient effectué environ 3.000 kilomètres. Tout va normalement à bord.